

SOCIETE CIVILE RWANDAISE
EN EXIL (SCRE)
B.P. 566 Goma
REPUBLIQUE DU ZAIRE

Goma le 09 Janvier 1996

No 004/SCRE/BC/96

Son Excellence Monseigneur
Révérende Soeur
Révérend Père
Révérend Pasteur
Cheick Représentant des Musulmans

Objet : Rapprochement des Rwandais de l'intérieur et ceux de l'extérieur.

La Société civile Rwandaise en Exil a l'honneur de s'adresser auprès de votre haute personnalité pour vous prier de vous investir dans le rapprochement de la Société Civile Rwandaise en Exil et la Société Civile Rwandaise de l'intérieur (Confessions religieuses, associations, Syndicats, les groupes des femmes, les groupes des jeunes, les coopératives et les groupes de réflexions) pour faciliter le retour rapide, digne, volontaire et pacifique de tous les réfugiés rwandais en vue d'une véritable réconciliation nationale.

En effet, Excellence Monseigneur, Révérende Soeur, Révérend Père, Révérend Pasteur, Cheik Représentant, les participants au séminaire co-organisé par la Société Civile Zaïroise de la ville de Goma et la Société Civile Rwandaise en Exil du 11/12/1995 au 14/12 1995 à Goma dont nous transmettons toutes les recommandations en annexe de la présente ont souhaité que les confessions religieuses s'investissent dans le rapprochement de deux communautés rwandaises séparées par la guerre pour les aider à réfléchir ensemble à leur cohabitation pacifique au Rwanda.

Dans l'espoir d'une suite favorable à notre requête , nous vous prions Excellence Monseigneur, Révérende Soeur, Révérend Père, Révérend Pasteur, Cheik Représentant, d'agréer l'assurance de notre haute considération.

Pour la Société Civile Rwandaise en Exil

Mgr HABYARIMANA
Président

Simon HATEGEKIMANA Jean-Baptiste
Secrétaire

**RECOMMANDATIONS DU SEMINAIRE ATELIER COORGANISE PAR LA
SOCIETE CIVILE DE LA VILLE DE GOMA ET LA SOCIETE RWANDAISE
EN EXIL TENU A GOMA DANS LA SALLE KIZITO ET DANS LA SALLE DE
REUNION DE L'ASSOCIATION MUUNGANO SOLIDARITE DU 11 AU 14
DECEMBRE 1995**

Il s'est tenu dans le cadre de la salle Saint KIZITO et de l'Association Muungano à Goma, chef-lieu de la région du Nord-Kivu, un séminaire atelier coorganisé par la Société civile de la Ville de Goma et la Société Civile Rwandaise en Exil sur le thème :

<< Comment la cohabitation pacifique entre la population zairoise et le peuple rwandais en exil peut favoriser le retour digne et volontaire de ce dernier ? >>

Ce séminaire atelier de quatre jours a traité des sous-thèmes suivants :

- Les causes et conséquences du conflit au Rwanda;
- Les conséquences du conflit rwandais dans la sous-région;
- La vie des réfugiés rwandais dans le camp,
- La cohabitation entre la population zairoise et les réfugiés rwandais;
- Les préalables pour un retour digne et volontaire des réfugiés dans le cadre de la réconciliation du peuple rwandais;
- La prévention et gestion des conflits dans la sous-région des grands lacs.

Tous ces exposés ont été accompagnés des débats et

Des ces débats il en est sorti les recommandations suivantes :

1- Aux parties en conflit au Rwanda il est recommandé de :

- Reconnaître tous leurs fautes et acceptent le pardon mutuel ;
- Reconnaître qu'ils ont un pays en commun et accepter de vivre ensemble;
- Abandonner la logique de la violence et opter pour le dialogue;
- Créer un cadre permanent de gestion des conflits;
- S'efforcer d'accepter et de respecter les droits et libertés fondamentales de l'homme .

2-A la communauté internationale il est recommandé de :

- Jouer le rôle du médiateur impartial dans la résolution du conflit rwandais;
- Faire pression sur les deux parties en conflit afin qu'elles acceptent les principes de négociation et le respect des accords de paix d'Arusha;
- Veiller à ne plus faire intervenir les intérêts géostratégiques et économiques dans le conflit rwandais ;
- Respecter et faire respecter la convention internationale en matières de réfugiés;
- Etre réceptive aux doléances des réfugiés et faire pression sur le gouvernement de Kigali pour créer des conditions favorables au retour massif de tous les réfugiés et dans le cas contraire décréter l'embargo économique , diplomatique et militaire sur le gouvernement de Kigali;
- Associer les réfugiés dans toutes les réunions et forums traitant du problème rwandais en général , du problème des réfugiés en particulier ;
- Tenir compte des recommandations émises par les associations rwandaises et internationales des droits de l'homme;
- Que le tribunal international accélère ses travaux dans la transparence et l'impartialité pour favoriser le retour rapide des réfugiés rwandais.

3-A l'UNHCR, il est recommandé de :

- Prendre une attitude plus responsable en faveur des réfugiés;
- S'investir dans le processus et harmoniser le plan du rapatriement des réfugiés avec le gouvernement zairois, celui de Kigali et les représentants de la Société civile Rwandaise en Exil pour le retour dans un délai court ;
- Etant donné que l'infraction est individuelle, que l'UNHCR collabore avec les autorités zairoises dans la recherche des malfaiteurs dans les camps des réfugiés afin de les traduire devant la justice;
- Redynamiser le système d'informations et collaborer avec la Société Civile Rwandaise en Exil dans l'encadrement des réfugiés;
- Préparer les structures d'accueil des rapatriés;
- Réhabiliter les infrastructures détruites dans les pays d'accueil, cas du Zaïre;
- Améliorer la protection et l'assistance humanitaire à un niveau satisfaisant;
- Garantir la jouissance des droits reconnus par les conventions internationales en matière des réfugiés;
- Encourager les initiatives des réfugiés dans le domaine de l'autogestion et l'autosuffisance de la lutte pour la survie.

4.- Aux Médias, il est recommandé :

- La diffusion d'une manière objective des informations relatives au conflit rwandais.

5.-Recommandations aux réfugiés relatives à leur retour:

- S'investir d'avantage dans la recherche des solutions en faveur d'un retour rapide, digne et pacifique;
- S'informer objectivement sur la situation qui prévaut au Rwanda;
- Que le réfugié soit réaliste, reconnaisse sa situation actuelle et sache que son retour est plus que nécessaire que volontaire;
- Que tous les acquis de la révolution de 1959 soient poursuivis par la voie de la non-violence et avec conscience;
- Les réfugiés doivent collaborer avec le tribunal international;
- Que le réfugié soit ouvert , sincère et franc;

6.- Aux pays voisins du Rwanda il est recommandé :

- Protéger les réfugiés en respectant les lois et les conventions internationales à la matière, notamment la convention de Genève relative aux statuts des réfugiés;
- S'investir dans le règlement pacifique du conflit rwandais.

7.-Spécialement à la population zairoise , il est recommandé :

- Que les confessions religieuses s'investissent dans le rapprochement de deux parties en conflit;
- Comprendre les doléances des réfugiés et le danger qui résulterait d'un retour massif non organisé;
- Faire pression sur la communauté internationale pour faire comprendre la vraie nature du problème rwandais;

-Faire pression sur le gouvernement de Kigali pour réaliser les conditions favorables au retour digne , pacifique et volontaire des réfugiés rwandais.

8- Au gouvernement zairois il est recommandé de :

- Elaborer un plan stratégique du retour des réfugiés et non l'imposition d'une date butoir;
- Enrayer les ambiguïtés dans les déclarations de différentes institutions (Présidence, HCR-PT et Gouvernement de Transition) au sujet du retour des réfugiés;
- Maîtriser la sécurité tant pour les réfugiés que pour les zairois;
- Maîtriser la détente dans les relations entre la population zairoise et les réfugiés;
- Sécuriser les réfugiés et leurs biens lors de leur retour.

9.-A la société civile de la ville de Goma, il est recommandé de :

- Entretenir le suivi des toutes les rencontres entre la population zairoise et les réfugiés rwandais ;
- Continuer à favoriser les cadres d'échanges d'idées, de rencontres entre les réfugiés les zairois;

10.-A la population rwandaise en exil , il est recommandé de :

- Respecter les lois et le règlement du pays d'accueil;
- Les rwandais doivent savoir que son bien-être se trouve au Rwanda et s'investir davantage dans la recherche des solutions en faveur du retour rapide, digne et volontaire et faire un plan de retour dans un temps record en harmonie avec le gouvernement zairois et l'UNHCR.
- Fixer le délai de leur retour et prendre les dispositions nécessaires;
- Faire pression sur la communauté internationale pour favoriser son retour;
- D'habiter dans les camps pour favoriser l'esprit de solidarité et de sécurité pour elle-même pour la population zairoise.

11.-A la société civile rwandaise en exil , il est recommandé de:

- Intensifier et renforcer les contacts entre les représentants de la société civile rwandaise en exil et les autorités zairoises;
- Eduquer la population rwandaise à l'autogestion, l'auto-responsabilité, la prise de conscience du retour rapide au Rwanda, au principe du respect de la minorité et de l'égalité des individus et à l'analyse objective des informations;
- Faire un rapprochement entre la société civile rwandaise en exil et la société civile rwandaise à l'intérieur;
- Faire des propositions concrètes avec la société civile de la ville de Goma pour les visites d'informations au Rwanda en collaboration avec l'UNHCR, le gouvernement zairois et celui de Kigali;
- Eduquer la population à la bonne gestion des infrastructures et des biens mis à leur disposition.

12-A l'endroit des réfugiés et des autorités zairoises dans le cadre de la cohabitation pacifique avant de le retour, il est recommandé de :

- Prévoir les mécanismes de concertation entre les représentants de la Société Civile Rwandaise en exil et les autorités zairoises pour prévenir les situations conflictuelles éventuelles entre les deux communautés et résoudre celles déjà existantes;
- Encourager les initiatives et les activités favorisant les bonnes relations et la coopération entre les deux communautés;
- Eviter les situations conflictuelles entre les réfugiés d'une part, et entre les réfugiés et la population locale d'autre part.

13-Au gouvernement de Kigali, il est recommandé de:

- Garantir la sécurité des rapatriés;
- Rétablir les rapatriés dans leurs biens, droits et libertés;
- Respecter les droits fondamentaux de l'Homme.

14 - Aux sociétés civiles de la sous-région des grands lacs, il est recommandé de :

-Que la société civile Ougandaise, rwandaise de l'intérieur et celle qui est en exil, burundaise, tanzanienne et zairoise s'investissent dans les enjeux de réconciliation et de pacification de la sous-région des grands lacs.

A l'issu des travaux du séminaire, les participants lancent un mouvement d'opinion en faveur de la réconciliation du peuple rwandais.

Fait à Goma, le 14 décembre 1995

Les participants

**SEMINAIRE COORGANISE PAR LA SCVG ET SCRE << COMMENT EST-CE
QUE LA COHABITATION PACIFIQUE ENTRE LA POPULATION ZAIROISE
ET LE PEUPLE RWANDAIS EN EXIL PEUT FAVORISER LE RETOUR DIGNE
ET VOLONTAIRE DE CES DERNIERS ? >>**

14/12/1995 Présences

<u>N° Noms et Postnoms</u>	<u>Organisations</u>
01 TABU Valentin	Ass.Muongano
02 KAMBALE K. Reginald	Action culturelle Mgoma
03 NTABABAZI Dieudonné	Ass.Muongano
04 NYANDWI Ahmadou Sa'ad	Comube
05 KABANDA Gabriel	Prés.camp de Mugunga
06 N'HABIMANA Marie Goretti	Vice-prés. SCRE Mugunga
07 MUKAKAMARI Dancilla	Trés.SCRE Mugunga
08 MUKANIRWA Jeanine	P.A.I.F./Goma
09 NIYOYITA-Mukandanga	LIFE/Mugunga
10 HANGI Muhambikwa Véréne	ENAZ
11 MUSHESHA Ndoole	GEAD
12 HATEGEKIMANA Jean Baptiste	SCRE
13 AZILE TANZI S.	(?)
14 HADJI Lugaba	COMIZA/N-K
15 BUTURU Kabagwa	GAIDER
16 MOHAMED Aizal Khan	(?)
17 HAKORINAMA Oswald	Grande-Vision
18 KARIMUNDA Pierre	SCRE
19 NEGURA Bary Bonaventure	ACDIP
20 MINAMO Venant	Ass.Muongano
21 BAUMA Bulambo	PACV/...
22 KAHAMULWA Kambale	ACDIR
23 RUBARIZA Edouard	ADHOCA
24 MUCHANGA Kiitsi	CRONG/Nord-Kivu